MÉDECINS DU MONDE 世界医生组织 DOCTORS OF THE WORLD منظمة أطباء العالم LÄKARE I VÄRLDEN MEDICI DEL MONDO Γιατροί του Κόσμου DOKTERS VAN DE WERELD MÉDICOS DO MUNDO MÉDICOS DEL MUNDO 世界の医療団 ÄRZTE DER WELT दुनिया के डॉक्टर MÉDECINS DU MONDE 世界医生组织 DOCTORS OF THE WORLD العالم

L'HORLOGE ET LA CIGOGNE

LETTRE D'INFORMATION DE LA DÉLÉGATION ALSACE / FRANCHE-COMTÉ
n°5 - JUIN 2014

ÉDITO

REFONTE DU PROJET ASSOCIATIF DE MDM

QUELS SONT POUR VOUS LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE MÉDECINS DU MONDE ?

Le Conseil d'administration de MdM reprend la rédaction de son projet associatif qui a été élaboré il y a 20 ans. Bien des choses ont changé et notre ONG doit répondre à de nouveaux défis. Que sera notre mission dans 15 ans ? Quels sont les principes fondamentaux que MdM doit défendre ? Qu'est-ce qu'être de Médecins du Monde ?
Ce travail, bien que théorique, nous intéresse tous de très près. Nous avons besoin de références lors de nos réflexions lors de nos actions.
Un questionnaire est joint à ce numéro de la cigogne et de l'horloge, il vous invite à réfléchir et à choisir les principes fondamentaux sur lesquels nous aimerions que MdM soit construite.
Le conseil d'administration donne à l'ensemble des bénévoles l'occasion de s'exprimer. Profitons de cette occasion c'est notre démarche citoyenne.

ANDRÉ CLAVERT
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Le questionnaire doit être retourné à Yasmina avant le 1er juillet, vous pouvez également le compléter en ligne en allant sur le lien suivant : https://mdm1.sharepoint.com/projet-associatif/SitePages/Accueil.aspx
Nous organisons une réunion le jeudi 3 juillet à 18h à la délégation pour discuter de notre projet associatif.

SAMEDI 22 MARS À STRASBOURG, MDM TÉMOIGNE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC :

DANS NOS VILLES, AGIR POUR PLUS DE LOGEMENTS, D'HÉBERGEMENTS, D'HYGIÈNE ET UN MEILLEUR ACCÈS À L'EAU

Le 22 mars sur le pont des Halles la délégation accueillait la campagne-exposition autour d'un abécédaire de la solidarité, témoignages.

Il est 9h45 lorsque je rejoins mes collègues de Médecins du Monde sur le pont du marché. Le temps n'est pas au beau fixe malheureusement, mais l'exposition est déjà montée par une équipe matinale de la délégation et nous sommes fin prêts ! Derniers points à faire sur la façon dont la journée va se dérouler, le sens que nous donnons à notre action, et c'est parti !

Premières réactions des passants : la fuite pour certains, l'intérêt pour d'autres. Dans le contexte des élections municipales, les gens sont déjà habitués à être interpelés dans la rue ; se mêlent également les passants agacés par les sollicitations de toute part. Selon leurs témoignages, ils ne veulent plus avoir à répondre à certaines questions, ne savent plus qui est qui entre chaque association et ont l'impression d'être trop sollicités. J'ai rencontré quelques personnes ne voulant pas m'accorder quelques minutes de peur qu'on leur réclame de l'argent, une cotisation...

La réaction était souvent la même : ils baissaient la tête et accéléraient le pas ! Enfin, les plus réfractaires ne voulaient pas entendre parler de Médecins du Monde, des actions menées et dénonçaient les problèmes que cela représentait pour eux (l'arrivée massive selon eux d'étrangers, un appel d'air, trop d'aides versées...).

A côté de cela, je rencontre également des gens intéressés par notre action, qui connaissent les missions de Médecins du Monde, mais qui ignoraient que l'association intervenait en France. C'est en Roumanie ? demande une personne pointant une des photos de l'exposition. D'autres sont tout à fait d'accord avec cette campagne de sensibilisation adressée aux politiques. Sur la même longueur que ceux se trouvant trop sollicités, ils voudraient que ce soit les élus qui agissent axant leur politique sur ces thématiques tels que le logement, l'hygiène, la solidarité, etc.

Dans l'ensemble, j'ai été bien reçue par les personnes, aidée par la possibilité de distribuer aux enfants les magnets prévus à cet effet, aux « plus grands » les livrets sur l'abécédaire. Par ailleurs, certaines personnes trouvaient l'exposition bien montée, les photos bien prises et « parlantes » de vérité.

Il est midi, fin de ma participation, la relève est arrivée !

KARIN LEVI
BÉNÉVOLE À LA MISSION SANS-ABRI

Mon corps se souvient du froid, du vent, de la pluie et des courants d'air sur le pont qui se trouve en face des Halles.

Mais mon esprit est aux aguets ; aux aguets des regards parfois ouverts et chaleureux, parfois distants et fuyants ; aux aguets de la gestuelle de tous ces passants du samedi, petits et grands, dont le corps se tourne vers l'exposition ou s'en détourne, attiré ou irrité ; aux aguets d'un intérêt potentiel ou d'un désintérêt, neutre ou plus tendu – et tout cela me réchauffe.

Puis, point d'orgue : une femme passe avec sa fille d'une dizaine d'années. Elle hésite, me regarde, s'arrête ; je la sens émue, très émue.

« Madame, c'est bien ce que vous faites, c'est bien ce que fait Médecins du Monde, continuez ! » Puis un silence ; il vibre. *« Vous savez, il y a plusieurs années, j'ai eu besoin d'aide, de beaucoup d'aide et je suis allée à Médecins du Monde. Vous avez été là, vous m'avez aidée, je ne l'oublierai jamais »*

Elle s'éloigna. Je ne sentais plus le froid.

MARTINE SCHMELCK
BÉNÉVOLE AU CASO

UN COORDINATEUR RÉGIONAL, POUR QUOI FAIRE ? YONATAN SHIMELLS SE PRÉSENTE

« Tic tac/clac clac » : tu es notre nouveau « coordinateur régional » depuis le début de cette année... en quelques mots, quel est ton rôle et pourquoi cette nouvelle fonction ?

En lien avec la procédure visant à développer l'autonomie de ses délégations régionales, MdM a souhaité renforcer leurs capacités. Plusieurs délégations, dont la nôtre, se sont ainsi dotées de coordinateur régional, en charge de la mise en œuvre opérationnelle des programmes et de leur développement.

« Tic tac/clac clac » : dis-nous en un peu plus sur toi... tes origines, ta formation, comment tu as connu MdM ?

Le lien professionnel entre ma formation de juriste, la solidarité et MdM s'est fait via mes activités auprès des réfugiés et demandeurs d'asile au Havre en 2004. Par la suite, j'ai eu l'occasion de partir en mission internationale avec MdM en 2009. A mon retour, j'étais heureux de pouvoir continuer mon engagement au siège de l'association, jusqu'à mon arrivée à Strasbourg.

« Tic tac/clac clac » : tu connais MdM depuis plusieurs années... quelles sont de ton point de vue les évolutions les plus intéressantes, à Paris, mais aussi à l'international sans oublier le réseau des délégations en France ?

Une des plus grandes forces de MdM est sa capacité à prendre des positions claires, y compris parfois sur des questions non-consensuelles. Cela nous permet de travailler sur des questions de santé négligées, comme la santé des populations migrantes ou la réduction des risques. A l'international, à côté des actions d'urgence directes, le renforcement de capacités de nos partenaires permet d'agir sur le changement social.

« Tic tac/clac clac » : à quelles menaces, MdM pourrait-il être exposé ?

Les crises économiques et l'accroissement des inégalités dans le monde poussent MdM à développer ses activités. Or, la proportion élevée des dons privés dans la composition de nos ressources, assurant notre indépendance financière, pourrait ne pas suivre cette croissance. Je suis confiant de la pertinence de la stratégie choisie par MdM de maintenir son développement en diversifiant les bailleurs institutionnels permettra de minimiser ce risque.

« Tic tac/clac clac » : revenons à Strasbourg, en Alsace et en Franche-Comté ! Décris-nous ton activité, par exemple, au cours d'une semaine type.

Je participe à la fois aux actions de terrain et coordonne les différentes activités de MdM dans la région. Cela implique des échanges réguliers ; internes avec le délégué régional, les RM et l'équipe salariée ou externes avec les partenaires. Je fais également le lien avec les équipes support du siège, sans négliger le travail de fond (dossiers de financement, rendre compte de nos actions, communication...).

« Tic tac/clac clac » : tu es sans doute pris par les obligations du quotidien... qu'aimerais-tu pouvoir développer davantage, compte tenu de l'idée que tu te fais de poste ?

Une particularité importante de MdM est d'agir « ici et là-bas ». Des nombreux bénévoles s'engagent dans les actions locales de MdM. D'autres s'intéressent aux missions internationales mais ne savent pas comment s'y impliquer. Sensibiliser davantage le public, notamment les futurs professionnels de santé et du secteur social permettra le renforcement et le renouvellement de MdM.

« Tic tac/clac clac » : comment vois-tu l'évolution des choses pour MdM à Besançon.

Au-delà des actions que nous menons dans notre CASO, Besançon est le point de départ pour explorer les besoins négligés en matière de santé en Franche-Comté. Ces futures actions peuvent prendre forme de mission mobile en ville ou dans les zones rurales reculées du Jura ou de la Haute-Saône.

« Tic tac/clac clac » : tu as accueilli, avec d'autres membres de la délégation, Alexis Moreau, notre nouvel assistant social ! Que lui as-tu dit ? (nous lui donnerons la parole dans la prochaine lettre).

Les actions de MdM n'ont pas vocation à se substituer aux pouvoirs publics dans leur obligation en matière de santé. Notre travail d'accompagnement social a certes pour but d'aider les personnes qui se trouvent dans le besoin, mais également de nourrir notre plaidoyer pour l'ouverture et le respect des droits. Dans cette perspective, la crédibilité de MdM repose sur la qualité des données et des témoignages recueillis sur le terrain.

UNE TRÈS BONNE NOUVELLE POUR LA FAMILLE BRAUD : L'ARRIVÉE DE JULINE, 2ÈME ADOPTION

En ce début d'année 2014, l'antenne adoption de Strasbourg a eu le grand plaisir de voir se concrétiser le projet d'une famille que nous avons accompagnée pendant près de six ans. Après une première adoption en Chine en 2007 d'une petite Lilou, ses parents sont donc revenus vers nous avec la volonté d'agrandir leur famille. Le contexte de l'adoption internationale entre temps avait bien changé : des conditions beaucoup plus restrictives, un temps d'attente éprouvant.

Notre couple, avec beaucoup de persévérance, a tenu bon, évoluant avec un certain courage dans leur projet. Ils ont été récompensés par la proposition de MdM Paris d'une magnifique petite fille de 18 mois que Lilou et ses parents sont allés chercher dans la région de Canton. Conformément aux directives de la Chine, j'aurai le plaisir de faire les suivis de Juline pendant cinq ans.

CLAUDE HELMS
RESPONSABLE MISSION ADOPTION
DE MDM STRASBOURG

NOS PETITS CŒURS DE CHINE

Nous sommes parents de deux merveilles de Chine. Notre histoire, qui nous a guidés vers nos filles a commencé en 2004, avec le premier agrément. La Chine s'est présentée comme une évidence, magnifique pays d'où viennent nos enfants.

En Chine, le 14 mai 2007, nous avons rencontré un bébé de 10 mois, notre fille aînée Lilou. La rencontre s'est faite dans le centre des affaires sociales de Changsha, petite salle où il y a beaucoup de bruit, de monde et où il fait très chaud. Lilou nous attendait dans les bras de sa nounou, elle était très agitée. La remise de notre fille a été un moment terrible, Lilou pleurait et était inconsolable. Les quinze jours en Chine ont été très difficiles : elle pleurait beaucoup, ne dormait pas... De retour en France tout s'est arrangé, elle a trouvé rapidement ses marques dans la maison et au milieu de sa nouvelle famille. Lilou est une petite fille joyeuse et curieuse de tout ce qui l'entoure.

Fin 2007 nous relançons les démarches pour un deuxième agrément. Après une longue réflexion nous nous dirigeons vers l'adoption d'un enfant « à besoins spéciaux ». Début 2013 nous obtenons un nouvel agrément pour un enfant à particularités réversibles.

Médecins du monde nous contacte en décembre 2013, pour nous proposer l'adoption d'une petite fille ayant eu à la naissance un plexus brachial, qui nécessite de la rééducation.

En février 2014 nous repartons en Chine pour rencontrer notre deuxième fille Juline, âgée de 17 mois. Nous avons rencontré un ange, une petite puce s'est avancée vers nous, bras tendus et sourire aux lèvres, c'était notre fille. Pendant deux jours elle nous a observés et le troisième jour nous avons eu le droit à des sourires et des éclats de rire. Juline est une petite fille joyeuse, calme et coquine. Rapidement elle s'est liée par le jeu à Lilou, qui est une formidable grande sœur.

Le retour en France s'est très bien passé, Juline s'est adaptée très vite à sa nouvelle vie. Aujourd'hui nous nous occupons de son bras qui nécessite encore des séances de manipulation afin de récupérer une meilleure motricité fine. Deux adoptions très différentes, mais l'amour que nous portons à nos filles est le même et aujourd'hui elles nous comblent de bonheur. Nous souhaitons bonne route à tous ceux qui sont sur le chemin de l'adoption, à l'arrivée ce n'est que du bonheur.

STÉPHAN ET ALEXANDRA BRAUD

UN PLAN PLURIANNUEL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET POUR L'INCLUSION

SIMPLE COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE ?

Même si la planification (des années 60) n'est plus d'actualité, nos autorités gouvernementales ont voulu se doter d'une feuille de route commune à différents ministères : le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Il s'agit de fixer des objectifs clairs et de définir les priorités puis de confier à un groupe de personnalités le soin d'évaluer l'efficacité du dispositif.

LE PLAN REMONTE AU MANDAT DE JEAN-MARC AYRAULT COMME PREMIER MINISTRE... EST-IL TOUJOURS D'ACTUALITÉ ?

En effet il a été signé le 21 janvier 2013 et on pourrait craindre que les bonnes résolutions ne survivront pas aux changements ministériels. Un premier rapport d'étape est paru le 23 janvier 2014. Nous serons attentifs à celui de janvier 2015.

EN QUOI INTÉRESSE-T-IL MDM ?

Notre président, Thierry Brigaud, dans le rapport moral (page 8) qu'il a présenté à l'AG de MDM, le 24 mai 2014, s'y réfère explicitement même s'il regrette les faibles avancées observables.
Beaucoup d'articles sont très proches des axes d'intervention de MDM, pour la Mission France en particulier. Le plan prévoit en effet de réduire les inégalités, prévenir les ruptures, venir en aide et accompagner l'insertion. Les gouvernants mesurent aussi combien il est urgent de coordonner l'action sociale afin de ne pas disperser les forces.

Il est impossible en quelques lignes de donner davantage de détails, le plan peut être consulté à l'adresse suivante :
http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_pluriannuel_contre_la_pauvrete_et_pour_l_inclusion_sociale.pdf

QUE PEUT EN RETENIR UN BÉNÉVOLE ET UN ADHÉRENT DE MDM ?

Le plan s'appuie sur quelques grands principes qu'il n'est pas inutile de rappeler en ces temps où la crise durcit les rapports au sein de la société et qui peuvent consolider nos convictions à MdM :

— Un principe d'objectivité : face à l'ampleur et à la diversité des situations de pauvreté, on ne peut plus continuer à considérer les pauvres et les précaires comme une minorité marginale, responsable par ailleurs de sa situation.
— Le principe de non-stigmatisation : il faut en finir avec la dénonciation de la paresse ou de la malhonnêteté des ménages modestes. Les personnes en situation de pauvreté ou de précarité veulent s'en sortir, le sens des politiques sociales est de les y aider.
— Le principe de participation des personnes en situation de pauvreté à l'élaboration et au suivi des politiques publiques : la parole des personnes directement concernées par les difficultés sociales enrichit les propositions politiques de leur expertise.

A MDM, NOUS ATTENDONS AUSSI DU CONCRET...

Une dizaine de mesures concrètes sont prévues, deux concernent plus particulièrement MdM :
— Une hausse simultanée, en septembre 2013, du plafond de la CMU complémentaire, de façon à faire entrer 750 000 personnes de plus dans ce dispositif et celui qui l'accompagne, l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS).
— Un investissement massif dans l'hébergement et l'accès au logement, avec d'abord des mesures d'urgence : 9 000 places de plus - hébergement classique et accueil des demandeurs d'asile – pour en finir avec la gestion "au thermomètre" de l'hébergement d'urgence. Avec ensuite des mesures structurelles d'accès au logement, qui bénéficieront d'un effort budgétaire équivalent.

Enfin, on peut noter que le suivi du plan est confié à François Chérèque, ancien secrétaire général de la CFDT. On ne peut pas le suspecter de collusion : il vient de dire que les plafonds d'accès à la CMU complémentaire ont été relevés mais dénonce le mauvais fonctionnement du système du droit d'asile qui contribue à rendre explosive la situation de l'hébergement d'urgence.
On en reparle en janvier 2015 !

FERNAND JEHL
MEMBRE DU COLLÈGE

VIE DE LA DÉLÉGATION

Naissance de Camille, né le 23 mars, fils de Germain (ancien coordinateur technique à Strasbourg).

Dimanche 18 mai : **MARCHE DE L'EUROPE**

Médecins du Monde était présent grâce à vous !

AGENDA

/ JEUDI 5 JUIN À 19H
fête annuelle de la délégation au restaurant solidaire les 7 pains

/ MARDI 10 JUIN À 14H
réunion du collège

/ JEUDI 19 JUIN À 20H
réunion des médecins du CASO au CIARUS

/ LUNDI 23 ET MERCREDI 25 JUIN
lancement de la revue des missions CASO à Besançon puis Strasbourg

/ SAMEDI 28 JUIN DE 9H À 16H30
séminaire « Comment aborder une personne précaire en souffrance ? »

/ LUNDI 30 JUIN
passage de la délégation en Commission Paritaire Régionale

/ MARDI 1ER JUILLET À 14H
réunion des référents du CASO

/ JEUDI 3 JUILLET À 18H
soirée d'échanges autour du projet associatif de MdM

BIBLIOTHÈQUE

Ce mois-ci, zoom sur...

RÉINVENTER LA FAMILLE ?

par Stéphanie Gargoullaud et Bénédicte Vassallo

La direction de la Mission Adoption à MdM a adressé un exemplaire de ce petit livre de 154 pages aux 14 « antennes – adoption » du réseau MdM. Les réflexions qui y sont développées vont bien au-delà des débats qui touchent à la parentalité adoptive, occasion pour beaucoup d'entre nous d'enrichir nos représentations sur un sujet qui appartient tant au débat public qu'au vécu personnel d'un bon nombre parmi nous.
Les auteurs sont des magistrats : l'une à la Cour de Cassation et l'autre au Conseil d'Etat. Le propos vise à nous faire prendre conscience qu'il n'y a plus un modèle unique de famille, mais des familles plurielles : les familles traditionnelles, monoparentales, homoparentales, adoptives. Ces évolutions doivent susciter l'adaptation de la loi afin que celle-ci garantisse le respect des droits des membres de ces familles.
L'enfant, en particulier, est devenu un véritable sujet de droit, notamment depuis la proclamation de la Convention internationale des Droits de l'enfant le 20 novembre 1989. Deux situations demandent à être bien encadrées : le devenir de l'enfant lorsqu'il y a rupture du lien parental et plus précisément lorsque l'un des parents quitte le territoire juridique français. Dans les deux cas, les avancées réglementaires sont notables sans répondre pour autant à tous les besoins. Les auteurs notent également qu'il ne faut pas confondre « droit de l'enfant » et droit à l'enfant. Une conclusion de grand bon sens (parmi bien d'autres) : les lois, comme les bottes en caoutchouc qui sont bien utiles dans la tempête, on les laisse devant la porte avant d'entrer... dans la sérénité familiale. En effet, le droit qui encadre, ne crée pas du lien familial : ce qui lie les familles, c'est la fraternité.

N'OUBLIEZ PAS NOTRE BIBLIOTHÈQUE !
Vous pouvez emprunter des livres, alors n'hésitez pas !